

Membres du Conseil d'Ecole :**Pour l'école**

M Gondrand (CE2, Direction)

Mme Duarte (CP)

Mme Dubois (CE1-CE2)

Mme Virolle (CM1)

Mme Fustel (CM2)

Absente excusée : Mme Bosdevesy (CE2, complément de service M. Gondrand)**Pour les délégués de parents d'élèves (APEIV)**

Mme Kefi ; Mme Chervet ; Mme Lenfant ; mme Galit ; Mme Stambach ; Mme Simoes ; Mme Prime ; M. Puig ; M. Kadi

Absente excusée : Mme Labaume**Pour la Mairie** : M. Franck Thiebaut, conseiller municipal chargé de l'Education ; M. Calios, Directeur du temps périscolaire (invité)**Pour l'Education Nationale**

Mme Sarmiento Cabana, Inspectrice de l'Education Nationale (absente excusée)

1. Présentation de la nouvelle équipe parents/enseignants et rappel du rôle des parents d'élèves.

Monsieur Gondrand ouvre la séance à 18 h 30. Il excuse l'absence de madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, du personnel du Rased, du représentant de la DDEN, de madame Labaume parent d'élèves et de madame Bosdevesy, enseignante en Ce2 en tant que décharge de la Direction.

Tour de table pour permettre à chacun des membres de se présenter, en particulier les nouveaux parents élus.

Mme Kefi rappelle le rôle des représentants de parents d'élèves.

« Conformément à l'article L 111-4 du code de l'éducation, "les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement. Les parents d'élèves participent par leurs représentants aux conseils d'école..." ».

Les parents d'élèves élus représentent l'ensemble des parents au conseil d'école.

Ils participent à la vie scolaire (définition du règlement intérieur, sécurité, restauration scolaire, hygiène, etc.)

Ils sont à l'écoute pour toute question concernant la scolarité des enfants

Ils assurent une médiation entre l'ensemble des parents et le directeur d'école. »

Monsieur Gondrand précise que le rôle du conseil d'école est de partager et d'échanger « autour de l'école » et des élèves. Il rappelle que ce n'est pas le lieu pour parler personnellement de son enfant ou d'échanger sur les pratiques pédagogiques des enseignants. Il ajoute qu'aller dans le même sens pour le bien-être des enfants est l'objectif commun des parents et enseignants.

2. Bilan de la rentrée 2015

La rentrée s'est bien passée.

Jusqu'au jour de la rentrée, les effectifs n'étaient pas stables et ne laissaient pas présager d'une répartition définitive. Cependant, la fermeture de classe annoncée en juin a bien été entérinée compte tenu des effectifs.

A ce jour les effectifs sont les suivants :

C P 23 élèves, CE1 23 élèves, CE2 32 élèves, CM1 27 élèves, CM2 25 élèves pour un total de 130 élèves (soit une moyenne de 26 élèves par classe).

La structure pédagogique est la suivante :

CP de Mme Duarte : 23 élèves

CE1/CE2 de Mme Dubois : 28 élèves (23 ce1 + 5 ce2)

CE2 de M. Gondrand et Mme Bosdevesy : 27 élèves

CM1 de Mme Virolle : 27 élèves

CM2 de Mme Fustel : 25 élèves

Il est à noter que les effectifs de la maternelle semblent augmenter et devraient permettre à notre école de garder 5 classes.

Monsieur Gondrand demande au représentant de la Mairie ce qu'il en est de la carte scolaire.

M. Thiebaut répond que la Mairie a pour objectif de redécouper les zones afin d'utiliser au mieux les capacités d'accueil de chaque école. Il serait peut être envisageable de brasser au sein de la ville les enfants afin d'avoir une mixité sociale dans chaque école. La ville travaille toujours sur le projet.

3. Bilan de la rentrée périscolaire.

Cette année, le fonctionnement du temps périscolaire a été repensé au niveau des établissements. Chaque école est gérée sur ce temps par un Directeur (et un adjoint). Un enseignant assure également la coordination en faisant le lien entre le Directeur périscolaire, les enseignants et les élèves. Monsieur Jean Michel Calios assure la fonction de Directeur périscolaire à l'école Rabourdin. M. Arnaud Ferret le seconde en tant qu'adjoint. Mme Fustel assure la coordination au titre des enseignants.

Les temps périscolaires se répartissent comme suit :

- l'accueil du matin (7h30-8h20)
- La pause méridienne : 12h – 13h30
- le temps des ateliers (15 h 15-16 h 30 les lundis et mardis ; 13 h 30 – 14 h 45 les jeudis et vendredis)
- l'étude et la garderie (16 h 30 – 18 h 30).

Monsieur Calios fait le bilan et le constat d'une mise en route lente mais efficace au sein de l'école.

La première période a été marquée par la mise en place des ateliers.

Des projets et des liens avec l'école sont à réaliser. Il y a une volonté de continuité et d'harmonisation entre le temps scolaire et périscolaire afin d'agir au mieux pour l'élève au niveau des règles de vie.

Un règlement de vie durant tous les moments périscolaires va être mis en place. Il sera fait sur le modèle de celui de l'éducation nationale et dans la continuité de celui de notre école.

Une mise au point est faite par les enseignants sur le taux d'encadrement des élèves.

M. Thiebaut rappelle que le taux est d'un adulte pour 15/16 enfants en moyenne. Ce sont des études surveillées. Les adultes font le maximum pour que les élèves fassent leurs leçons mais, au contraire des études dirigées, il n'y a pas d'obligation à ce que tous les devoirs soient faits, vérifiés et corrigés.

Certains parents font le constat d'une différence avec l'an passé sur la qualité des études cette année. L'équipe enseignante précise que moins d'enseignants encadrent les études cette année.

4. Les travaux

Un sol synthétique a été installé pendant les vacances sur le terre-plein de la cour au niveau des arbres. Deux salles du rez-de-chaussée du bâtiment B ont été insonorisées.

Certains parents rapportent les dires d'enfants se plaignant de toilettes peu propres. Les enseignants notent la remarque et rappellent qu'il y a beaucoup de circulation au sein de l'école durant une journée.

M. Calios précise qu'il est toujours présent sur les temps périscolaires et rappelle l'importance de se manifester auprès de lui en cas de problèmes durant les temps où il est le responsable.

5. Point sur les commandes et l'informatique

En septembre, la société SFL (livres et manuels scolaires) était en grève. Il était donc impossible de recevoir les livres commandés par les enseignants. Le problème est maintenant résolu.

Des problèmes de personnels à la mairie n'ont pas aidé à favoriser le traitement des commandes et les soucis s'y rapportant.

Monsieur l'adjoint au maire, soutenu par les enseignants, dénonce la mauvaise qualité du trousseau cette année et s'engage à veiller l'an prochain à l'amélioration de la qualité des produits fournis.

Les enseignants déplorent toujours le manque de certaines fournitures, dans les bordereaux de commandes, indispensables au bon fonctionnement des classes (cahiers avec une réglure particulière pour les CP par exemple). Monsieur Thiebaut note notre demande qu'il fera suivre.

Concernant le matériel informatique, M. Gondrand s'interroge sur la difficulté d'avoir une assistance efficace sur l'ensemble des TNI de l'école. Il précise que l'équipement demandera de plus en plus d'interventions et d'entretien compte tenu de certains matériels vieillissants. M. Thiebaut prend note et annonce que le matériel informatique de la classe de Madame Duarte sera remplacé prochainement (vidéo projecteur).

6. Le règlement intérieur de l'année 2015-2016

Après relecture et précision sur les ajouts et modifications, le règlement est adopté par l'ensemble des membres présents au conseil d'école.

Le règlement a été distribué pour être collé dans les cahiers de correspondance des élèves. Après lecture, il doit être signé par les familles et les élèves. Le règlement contient également à sa suite « la charte de la laïcité » qui doit elle aussi être signée des parents.

7. Le Projet d'Ecole 2015 - 2020

M. Gondrand redéfinit les grandes lignes du projet d'Ecole (déjà présenté lors du Conseil d'Ecole du 3^{ème} trimestre) :

- Améliorer la lecture
- Recentrer les élèves sur le sens des apprentissages
- Réduire les inégalités

Les parents approuvent à l'unanimité le projet d'Ecole.

8. Sorties et manifestations à venir

Micro-Onde (Centre d'Art contemporain de l'Onde)

Des sorties à Micro-Onde auront lieu pour deux classes (CE1/CE2 et CE2) ayant un projet artistique (classe à PEAC). Trois visites sont prévues sur les expositions à Micro-Onde. Une artiste (Caroline Delieutraz) interviendra pour six séances sur les classes de CE1-CE2 et CE2 au cours de l'année, dans le cadre de la classe à PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturel). Les jours et modalités d'interventions ne sont pas encore définis. La classe de CE2 a visité l'exposition d'Ernest T le vendredi 13 novembre.

A noter que la classe de CM2 visitera elle aussi la première exposition à Micro-Onde (Ernest T)

L'Onde

Toutes les classes se rendront à l'onde pour des représentations suivantes

CP : Le carrousel des moutons ; Joseph Kids (**annulé suite aux attentats**)

CE1-CE2 : Dark circus

CE2, CM1, CM2 : Les nouvelles aventures de Peer Gynt ; Blanche Neige ou la chute du mur de Berlin

Toutes les classes : l'homme cirque

Les dates seront précisées dans les cahiers de correspondance quelques jours avant les représentations.

Post Scriptum : en raison du Plan Vigipirate Attentats, les sorties à l'Onde sont à ce jour suspendues, ainsi que toute sortie en Ile de France.

Commémoration du 11 novembre

La classe de CM2 a participé à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Classe de neige

Les classes de CE2 et CM2 partiront à Bellevaux (Haute Savoie) du 11 au 18 janvier pour une classe de neige. Une réunion d'information aura lieu le 2 décembre à l'école.

Projet Alice au pays de merveilles

La classe de CM1 participera à un projet avec l'Orchestre Nationale d'Ile de France et la chorale du collège Maryse Bastié ayant pour thème « Alice au pays des merveilles ». Le concert aura lieu le mardi 31 mai.

Commission des menus

Notre école a participé à la commission des menus du mardi 29 septembre.

Les parents d'élèves avaient en amont élaboré un questionnaire pour les classes. Les réponses ont été collectées. Deux élèves de CM1 et trois de CM2 ont participé à la commission pour faire part du résultat du questionnaire. Il en ressort quelques points suivants :

Les élèves de l'école souhaiteraient investir la décoration des murs de la cantine par des dessins. L'accord de la mairie est donné.

Ils souhaiteraient des tables rondes afin que cela soit plus convivial. Ce ne sera pas possible.

Les élèves aimeraient un temps de restauration à table plus grand.

Ils apprécieraient d'avoir le fromage sur des cure-dents dans des proportions plus petites. Ils voudraient pouvoir goûter une plus grande variété de fromages.

La mairie rappelle leur volonté de favoriser le circuit court des aliments et celle de privilégier les fruits et légumes de saison.

Les productions viennent des alentours. Il est évoqué la possibilité de visiter les exploitations des producteurs qui nous fournissent.

9. Point sur le RASED (fonctions et missions)

Le RASED est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes.

Trois types d'acteurs, titulaires des certifications spécifiques adéquates, interviennent pour réaliser cet objectif :

- l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique (maître E) ;
- l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative (maître G) ;
- le psychologue scolaire.

En individuel, le psychologue scolaire réalise un bilan approfondi de la situation de l'enfant, en concertation avec les parents, et suit son évolution. Egalement, la psychologue scolaire peut intervenir au sein d'une classe si un enseignant le demande

Les parents sont prévenus et concertés dans la prise en charge de ces aides en individuel.

A noter que depuis la rentrée, Une nouvelle psychologue scolaire, Madame Anne Marie Miomandre, intervient au sein de l'école.

10 Questions diverses

- Les parents évoquent un incident survenu avant la Toussaint entre deux élèves. Ce comportement aurait choqué quelques élèves. Le problème a été réglé au sein de l'école.

Il est rappelé que tout comportement inapproprié à la vie de l'école doit être signalé à l'équipe enseignante et périscolaire afin de prendre en compte les faits et de pouvoir veiller au bien être de chaque élève au sein de l'école.

- Suite à certaines remarques de parents concernant les photos, celles-ci seront accompagnées d'une fiche explicative avec le prix de vente, le pourcentage revenant directement à l'école, l'utilisation du bénéfice au titre de la coopérative scolaire.
- Les familles demandent à ce que les devoirs du mercredi soient allégés ou donnés à l'avance afin que les familles et les enfants du centre de loisirs puissent s'organiser.

Monsieur Calios rappelle qu'une salle est mise à disposition pour les enfants du centre de loisirs qui souhaiteraient faire leur travail.

- Les parents remercient l'équipe enseignante pour la belle fête d'école offerte par les élèves au mois de juin. Un bémol toutefois concernant le barbecue qui, en terme logistique, n'a pas apporté toutes les satisfactions et pourrait être remis en cause lors d'une prochaine fête d'école.

A noter également que, selon les besoins, des parents d'élèves proposent leur aide pour la confection des costumes à condition d'anticiper son organisation.

10. Dates des prochains Conseils d'Ecole

Les dates des deux prochains Conseils d'Ecole ont été retenues :

Le jeudi 10 mars de 18h30 à 20h30 et le jeudi 9 juin de 18h30 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Gondrand lève la séance à 22 h 30.